

RIVEMONT

Rivemont - Mise à jour semaine 195

8 septembre 2021

Rivemont est le gestionnaire de portefeuille responsable des décisions d'investissement pour le Fonds Rivemont crypto.

Le 7 septembre 2021 se voulait une journée historique dans l'histoire du bitcoin. En effet, pour la toute première fois de sa courte existence, un pays l'adoptait comme monnaie à cours légal. C'est à contre-courant de l'opinion du fonds monétaire mondial, tout comme de celle de la majorité de la population d'ailleurs, que l'El Salvador oblige désormais tout commerce à accepter les paiements en bitcoins. Pour de nombreux investisseurs de l'industrie toutefois, c'est la baisse abrupte et soudaine des prix, effaçant les avancées de la semaine en quelques instants, qui a plutôt marqué la journée. Revenons donc sur ces deux histoires centrales de mardi.

Est-ce que les citoyens de l'El Salvador étaient les bras en l'air à festoyer le changement monétaire d'hier? Si personne ne se plaignait du cadeau de 30 \$ en bitcoins reçu de la part du gouvernement, l'excitation s'arrêtait en général là. En effet, si le gouvernement a été vocal sur la scène internationale sur ses intentions, il semble que la population était tout sauf prête à adéquatement effectuer cette transition. Ce n'est pas une fermeture face à l'acceptation des cryptomonnaies en tant que telle, mais plutôt l'absence de formation sur comment de tels paiements peuvent désormais être acceptés. Si les grandes chaînes semblaient majoritairement prêtes, de nombreux petits commerçants sont quant à eux dans le noir relativement au défi technologique que représente cette révolution.

Il faut dire que la journée ne s'est pas passée sans heurt, bien loin de là. Outre la baisse de 10% du prix du bitcoin en parallèle, certaines difficultés techniques ont été observées. En effet, le portefeuille gouvernemental officiel, surnommé le *Chivo Wallet*, n'est pas disponible sur le Google Play Store. Ceux qui ont réussi à l'installer via d'autres méthodes ont découvert hier qu'il a arrêté de fonctionner pendant un certain temps. On expliquait le tout par une mise à jour de serveurs, mais le simple fait que le gouvernement ait un contrôle aussi central sur les portefeuilles des commerçants et citoyens a de quoi faire frémir les plus puristes.

Les informations sur les obligations légales d'acceptation et d'utilisation du bitcoin furent d'ailleurs éparses et floues. Dans une entrevue, le conseiller juridique de la chambre présidentielle, Javier Argueta, a clarifié la signification du changement d'hier. Ce dernier a souligné qu'il est obligatoire pour les entreprises «d'avoir le portefeuille électronique» pour recevoir des bitcoins. Cependant, «dans la transaction [...] vous avez le choix de recevoir des bitcoins ou d'automatiquement les convertir en dollars, et c'est pourquoi c'est volontaire.»

Le fonctionnaire a ajouté que les entreprises qui refusent d'accepter le BTC agissent en violation de la réglementation locale. Selon Argueta, tous les commerces sont obligés d'effectuer la transaction en bitcoin et malgré le fait

que ni la loi ni les règlements ne le stipulent clairement, si le commerce ne l'accepte pas, il s'expose à des constats d'infraction à la loi sur la protection des consommateurs.

Est-ce que ce sont ces problèmes techniques qui ont été à l'origine de la baisse des prix d'hier? Certainement pas à eux seuls. Certes, il y a un argument à développer sur le fait que ce changement législatif a possiblement été la bougie d'allumage de la correction. En effet, les marchés avaient semblé particulièrement encouragés au cours du weekend, le président salvadorien Nayib Bukele annonçant l'achat de 200 BTC supplémentaires à la réserve nationale. De plus, les médias clamaient que le 7 septembre allait devenir journée nationale du bitcoin, encourageant tout investisseur à ajouter 30 \$ de bitcoins à son portefeuille (en correspondance aux 30 \$ donnés à chaque citoyen salvadorien en cryptomonnaie). Bref, le sentiment était particulièrement positif, peut-être même un peu trop.

Ainsi, c'est plutôt un classique exemple « d'acheter la rumeur, vendre la nouvelle » qui semble s'être produit. Or, avec un sentiment positif aussi polarisé, de nombreux investisseurs se sont vraisemblablement sentis confortables d'utiliser l'effet de levier afin de profiter au maximum de toute poussée des prix. Ce n'est ainsi pas la panique qui a créé une baisse aussi drastique hier, mais bien un autre « long squeeze » comme on en voit souvent sur le marché. Bref, à partir de certains niveaux de prix lors de la baisse, plusieurs investisseurs ont fait face à des appels de marge, les obligeant à automatiquement vendre au prix du marché, ces derniers ne disposant plus des capitaux nécessaires pour soutenir leur position sur marge. Cela crée évidemment des ventes supplémentaires, amenant le prix vers le bas, ce qui crée une cascade d'appels de marge aux niveaux inférieurs, et ainsi de suite. Voilà pourquoi le prix a chuté jusqu'à environ 43 000 \$ avant de vite remonter entre 46 000 \$ et 47 000 \$.

Ce sont ainsi 3.22 milliards de positions longues qui ont été liquidées en l'espace d'une heure. Un dur rappel pour plusieurs des risques d'utiliser l'effet

de levier!



Pour ce que ça vaut, le président Buleke a immédiatement tweeté avoir « acheté le dip » pour 150 BTC supplémentaires, enchaînant en riant que les rabais disparaissaient rapidement. Il ajoute que la réserve du pays en bitcoins s'élève à 550 BTC.



Est-ce que l'El Salvador sera une expérience isolée ou d'autres pays emboîteront-ils le pas? Un nouveau projet de loi déposé au Panama laisse croire en ce 2^e scénario. En effet, le pays a profité de la journée d'hier afin de présenter une initiative cherchant à rendre le pays compatible avec les cryptomonnaies et la chaîne de blocs. Le député Gabriel Silva a souligné que la proposition juridique a le potentiel de générer des milliers d'emplois, de créer de nouvelles sources d'investissement, ainsi que de rendre le gouvernement «plus transparent».

Selon le document de l'avant-projet de loi partagé par Silva, la nouvelle législation a l'intention de reconnaître les crypto actifs comme le bitcoin comme une méthode de paiement globale alternative pour «toute opération civile ou commerciale non interdite par le système juridique de la République du Panama». Les auteurs du projet de loi ont souligné que les cryptomonnaies permettent des paiements rapides et à faible coût, ce qui leur permet de

finaliser une transaction financière «indépendamment de la distance entre les parties et du volume de la transaction». Toutefois, contrairement à l'El Salvador, l'acceptation du bitcoin demeurerait optionnelle plutôt qu'obligatoire.

Coinbase annonçait en début d'été qu'elle allait offrir des rendements de 4% aux investisseurs détenant des monnaies stables dans leur portefeuille de la plateforme. Dans un revirement de situation inattendu, la SEC vient tout juste d'avertir l'entreprise qu'elle comptait la poursuivre si elle allait de l'avant avec cette proposition. En réponse à la menace juridique de la SEC, le PDG de Coinbase, Brian Armstrong, s'est emporté contre l'agence sur Twitter, se plaignant que sa société avait tenté de faire ce qu'il fallait après plus de six mois de discussions, mais que la SEC n'avait pas été transparente sur ses politiques en matière de crypto, et qu'au lieu de cela, elle «s'engage dans des tactiques d'intimidation à huis clos».

L'action de l'entreprise a ouvert en baisse ce matin suite à cette nouvelle.

Quel portrait la journée d'hier nous dresse-t-il désormais sur les marchés? Comme c'est souvent le cas, c'est possiblement ceux qui ont paniqué et vendu qui se retrouveront du mauvais côté de l'équation. En effet, malgré la correction, le prix est actuellement au niveau... d'il y a une semaine. Rien d'anormal ou de particulièrement inquiétant! D'ailleurs, la baisse d'hier s'est aussi inscrite en parallèle à un recul de l'or, ce qui pourrait être une conséquence de la reprise en force du dollar américain. La baisse du bitcoin et de l'or s'est d'ailleurs produite à peu près au moment qu'une poussée de l'index du dollar U.S.



Techniquement, l'importante moyenne mobile sur 200 jours continue d'offrir du support, tandis que celle sur 50 jours a deux fois plutôt qu'une servi de véritable tremplin ces 24 dernières heures. L'oscillateur RSI sur le graphique aux quatre heures est à son plus bas depuis le 6 août dernier, ce qui pourrait aider à la conservation des présents supports pour une consolidation à suivre.

Les corrections comme celle d'hier sont communes et n'ont rien pour modifier les prédictions des analystes. À cet effet, Mike McGlone, stratège principal en matière de matières premières chez Bloomberg, a réitéré son appel à un bitcoin à six chiffres, affirmant que la toute première cryptomonnaie est en voie de devenir un actif de réserve mondial complémentaire au dollar américain. «Les crypto actifs semblent dans un marché haussier ravivé et rafraîchi», a écrit McGlone, faisant référence à la seconde moitié de 2021. Il a déclaré que les portefeuilles dépourvus d'exposition à BTC ou ETH sont «nus», comme en témoigne la sous-performance relative de l'or et des obligations d'État :

«Les portefeuilles composés d'une combinaison d'or et d'obligations semblent de plus en plus nus sans l'ajout de bitcoin et d'Ether. Une baisse du risque macro est une menace principale pour le marché haussier de la crypto.»

Une nouvelle équipe de recherche sur les cryptomonnaies de *Standard Chartered* a quant à elle prédit que la valeur du bitcoin doublerait pour atteindre 100 000 \$ au début de l'année prochaine et qu'elle pourrait atteindre 175 000 \$ à plus long terme. La banque a également déclaré qu'elle évaluait «structurellement» l'Ethereum entre 26 000 \$ et 35 000 \$, bien que pour atteindre ce niveau, le bitcoin doive être proche de 175 000 \$.

Les Investissements Rivemont, gestionnaire du Fonds Rivemont crypto.

Les renseignements présentés le sont en date du 8 septembre 2021, à moins qu'une autre date ne soit mentionnée, et à titre d'information seulement. Ils proviennent de sources que nous jugeons fiables, mais non garanties. Il ne s'agit pas de conseils financiers, juridiques ou fiscaux. Les investissements Rivemont ne sont pas responsables des erreurs ou omissions relativement aux renseignements, ni des pertes ou dommages subis.

//////////////////////////////////////
Martin Lalonde

Président

160, boul. de l'Hôpital, bureau 202

Gatineau, Québec, J8T 8J1

Tél: 819-246-8800 ou 1-844-318-8800

martin.lalonde@rivemont.ca

//////////////////////////////////////
www.rivemont.ca

Jean Lamontagne

Vice-président et gestionnaire de portefeuille

465, rue Saint-Jean, bureau 509

Montréal, Québec, H2Y 2R6

Tél: 438-387-3300

jean.lamontagne@rivemont.ca

[Aimez-nous sur Facebook / Like us on Facebook](#)

Copyright © 2021 Rivemont, tous droits réservés.

Vous désirez des modifications dans la manière de recevoir ces courriels?

Vous pouvez [modifier vos préférences](#) ou [vous désinscrire de la liste](#).

